ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Laos

Question écrite n° 46187

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation du peuple hmong. Cette communauté ethnique s'est successivement ralliée à la France durant la guerre d'Indochine et aux Etats-Unis pendant la guerre du Vietnam. Les retraits successifs des troupes ont laissé les montagnards hmongs qui n'ont pu fuir dans le dénuement le plus total et dans une situation très délicate. Plusieurs dizaines meurent chaque mois, faute d'assistance médicale ou humanitaire. Ils attendent et espèrent que les organisations internationales et les nations occidentales viennent les secourir. En conséquence, il lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre pour leur venir en aide.

Texte de la réponse

La situation de la population hmong est en effet préoccupante et est suivie attentivement par le ministère des affaires étrangères et européennes, en liaison avec nos partenaires européens et les organisations internationales concernées, aussi bien au Laos qu'en Thaïlande où un nombre important de Hmongs ont trouvé refuge. Des opérations de rapatriement de ces familles hmongs ont été initiées à la fin du mois de juin 2008. Elles font l'objet d'un suivi très vigilant de la part de nos ambassades à Bangkok et à Vientiane qui ont des contacts très réguliers avec les principaux responsables institutionnels du dossier ainsi qu'avec le HCR et MSF. De façon systématique, à titre national ou dans le cadre européen, la France invite les gouvernements concernés à traiter cette question dans le respect des droits de la personne. Pour sa part, l'Union européenne a invité, en 2007, la Thaïlande à coopérer avec le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés et les pays disposés à accepter la réinstallation de Hmongs sur leur territoire. La France est, à chaque fois, partie prenante des initiatives de l'UE concernant la situation de la minorité hmong. La France entend poursuivre le dialogue exigeant et vigilant déjà engagé avec les Laotiens sur la question hmong, ainsi que ses efforts en faveur du développement du Laos, sans distinction de l'origine ethnique des populations auxquelles cette aide s'adresse.

Données clés

Auteur : M. Laurent Hénart
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 46187
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes
Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 avril 2009, page 3170
Réponse publiée le : 19 mai 2009, page 4835